

Le CPIE CLERMONT-DOMES recrute son(sa) Responsable de Pôle Formation

Le Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement Clermont-Dômes est un acteur incontournable de l'Education à l'Environnement et au Développement Durable sur le territoire du Puy-de-Dôme. Gérant de deux sites (Theix et Chadieu), le CPIE développe ses actions au service des habitants du territoire.

Le(la) Responsable du Pôle Formation décline la stratégie globale de la structure en matière **d'Education à l'Environnement et au Développement Durable** en proposant différents parcours ou offres de formation. Il gère l'ensemble de l'équipe d'intervenants (réguliers ou ponctuels).

En lien avec le Directeur, il collabore étroitement avec les Responsables des autres Pôles de l'association et notamment le Pôle Administratif pour le suivi des dossiers de formation.

Missions principales :

Sous la responsabilité du Directeur et en relation avec l'équipe de Formation, le/la Responsable aura pour missions principales de :

- Proposer, concevoir, organiser et gérer l'offre de formation du CPIE
- Mettre en œuvre et conduire les formations, les évaluer tant au niveau pédagogique qu'au niveau des différents partenaires
- Développer de nouvelles actions de formation (vision prospective)
- Coordonner l'aspect administratif relatif aux diverses actions de formation (suivi, agréments divers, démarche d'habilitation, montage de dossiers, réponse à AO...)
- Coordonner les moyens humains attribués au Pôle Formation (planification des actions, et des tâches)
- Faire connaître l'offre de formation du CPIE (BPJEPS EEDD, Formations courtes, BAFA, ...)
- Organiser l'activité du Pôle Formation dans une logique d'équilibre financier
- Participer au développement du Pôle Formation de l'Union Régionale des CPIE
- Conduire des actions de formation régionales

Le(la) Responsable du Pôle sera aussi amené(e) à porter l'image du CPIE dans ses relations avec les différents interlocuteurs (institutionnels, stagiaires, adhérents...) et collaborer étroitement avec les autres Pôles du CPIE pour garantir une démarche complémentaire et cohérente.

Principaux savoirs requis :

Connaître les procédures d'agrément des parcours de formation
Connaître l'environnement et les savoirs fondamentaux en éducation à l'environnement
Connaître l'écologie et le développement durable
Connaître la méthodologie du montage de projet
Connaître les phénomènes relatifs à la dynamique de groupe
Connaître les différentes approches pédagogiques et leurs modalités d'application
Connaître les principes de pédagogie et d'andragogie

Principaux savoir-faire requis :

Organiser le recrutement des stagiaires aux différentes formations
Analyser l'offre de formation actuelle du CPIE et l'enrichir de manière réaliste (état du marché de l'emploi, perspectives, besoins, opportunités)
Concevoir et organiser des parcours de formation répondant au projet stratégique de l'association et au besoin du marché
Gérer un projet de formation dans ses différentes phases
Gérer les relations avec les partenaires institutionnels concernés
Participer activement à la diffusion de l'offre de formation du CPIE
Recruter des formateurs compétents et en phase avec le projet de l'association
Rédiger les documents nécessaires aux différentes phases du projet : préparation, lancement, suivi, bilan, ...
Formaliser et présenter efficacement un programme de formation (court ou long) à destination des futurs apprenants

Principaux savoir-être requis :

Adaptabilité, anticipation, aptitudes relationnelles, travail en équipe, organisation, polyvalence.

Diplômes requis :

De formation naturaliste, notre futur(e) responsable de formation doit avoir suivi un parcours supérieur sanctionné d'un **Master 2 formation de formateurs** ou BAC + 4 en SVT ou Environnement, complété d'un BPJEPS ou BEATEP.

Expérience de 2 ans minimum souhaitée sur un poste similaire.

Permis B et véhicule personnel indispensables.

Poste à pourvoir à partir du jeudi 2 mai 2019 jusqu'au 31 décembre 2019.

Contrat initial en CDD de 8 mois transformable en CDI par la suite.

Durée du temps de travail : temps de travail annualisé sur une base de 35 h hebdomadaire.

Rémunération au niveau du groupe E de la convention collective de l'animation, indice 350, reprise de l'ancienneté possible.

Adresser votre candidature avant le 8 avril 2019 au Président du CPIE :

M. le Président du CPIE Clermont-Dômes

1 rue des colonies - Theix

63122 Saint-Genès-Champanelle

Et, par mail, au Directeur :

lthevenon@cpie63.fr

Les entretiens des candidat(e)s sont prévus le 9 avril.